



Section du Nord-Lille

# Le Petit Snadgitateur

La gazette du **Snadgi-CGT Nord-Lille**

<http://snadgi.cgt.nordlille.free.fr/>

Numéro 9 – Mars 2008

## Fusion DGI / DGCP ou comment dynamiter le statut de la fonction publique et donc perdre son emploi !

Les militants du **Snadgi-CGT Nord-Lille** et le **Syndicat CGT du Trésor Nord** ont assuré du 10 au 25 mars dernier des **heures mensuelles et trimestrielles d'information** (HMI & HTI) afin de dénoncer, dans un premier temps, les conséquences négatives, en termes d'emploi et de conditions de travail, du nébuleux et fantasque projet de fusion des deux plus grandes directions générales du ministère bercyen : **145 000 agents, pour l'instant, regroupés désormais sous le doux nom de la Direction générale des finances publiques !** (*applaudissements dans la salle...*). Dont acte. Sauf que ledit projet, comme nous l'avons souligné à l'occasion de ces HMI et HTI, s'apparente de plus en plus à l'arbre qui cache la forêt de *Bercyland*, lieu maléfique et obscur où se trament de vilaines farces réformatrices autrement plus dangereuses que ce guignolesque rapprochement ! (*consternation et incrédulité dans la salle...*).

Petit retour en arrière, pour ceux qui auraient vécu sur Mars depuis le 6 mai 2007 ! **Révision générale des politiques publiques** (RGPP) lancée avec fracas le 20 juin 2007 en conseil des ministres et déclinée le 4 octobre 2007 par Eric Woerth, ministre du budget et de la fonction publique. Résultat des courses au niveau de la RGPP : **silence radio sur les audits menés au sein de chaque ministère**, audits visant pourtant à les démembrer en supprimant moult postes. Et au sein de la future direction fusionnée ? **Un organigramme général occultant la Direction des grandes entreprises** qui encaisse pourtant 80 % des recettes fiscales professionnelles ! (*agitation neuronale intense dans la salle...*). Entre ces deux dates, discours le 19 septembre 2007 du Président de la république à Nantes sur le **droit à la mobilité dans la fonction publique**, incarné dans le nouveau et discret projet de loi élaboré par le même Eric Woerth. Soumis le 18 mars 2008 au Conseil supérieur de la fonction, publique, avant vote au parlement, ledit projet fait passer la fusion pour une réformatrice de seconde zone ! Paranoïa syndicale ? Délire de militants ? Jugez plutôt ci-après ! **Pour faire simple, il s'agit de réformer radicalement le statut de la fonction publique en remettant en cause la garantie de l'emploi !** Les articles 6, 7 et 8 de ce dynamitage envisagent ainsi, pêle-mêle :

- **La mise en disponibilité d'office des fonctionnaires selon un délai à définir après suppression de l'emploi exercé.** En clair, choisissez bien votre filière ! Lorsque que votre poste sera supprimé dans le cadre d'un redéploiement, donc fatalement un jour ou l'autre, vous devrez subir une phase obligatoire de réorientation professionnelle (reclassement, dans le privé...) au terme de laquelle vous risquez fort de vous retrouver à la rue comme un malpropre ! (*la fusion, ce n'est pas un redéploiement, se demande anxieusement la salle...*).
- **La généralisation du temps de travail incomplet et recours étendu à l'intérim.** Autrement dit, les survivants subiront une forte précarisation de leur emploi, qu'ils devront par ailleurs exercer simultanément, mobilité oblige, au sein des trois fonctions publiques existantes : Etat, collectivités territoriales et hôpital public ! (*brouhaha indescriptible dans la salle...*).

**Voilà comment se présente dangereusement votre avenir professionnel. Vous êtes prévenus pour agir en conséquence avant qu'il ne soit trop tard !**